



OÙ SONT-ILS INSTALLÉS ?

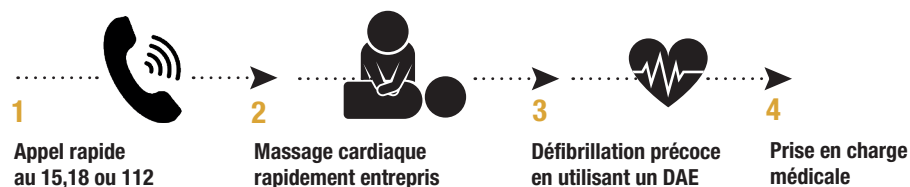
Dans les bâtiments de la Ville :

1. Hôtel de Ville
2. Espace Bourvil
3. Espace Multi Accueil Les 3 Pommes
4. Salle Marcel Ragot
5. Gymnase David Douillet
6. Maison des Associations
7. École Maternelle Louis Lemonnier
8. École élémentaire Louis Lemonnier
9. École maternelle Le Petit Poucet
10. Gymnase Nicolas Fleury
11. Tennis Couvert Claude Bignot
12. Centre Technique Municipal
13. École de Musique

A l'extérieur :

14. Pharmacie Mordelet
15. Pharmacie des Forrières
16. Stade de Foot Raymond Vion
17. City Stade
18. 100 Rue du Général de Gaulle
19. 67 Rue Gustave Eiffel

LE DAE, UN ÉLÉMENT CLÉ DE LA CHAÎNE DE SURVIE : 4 MAILLONS



19 DAE



Défibrillateurs Automatisés Externes sont installés sur la Ville de Franqueville-Saint-Pierre



Dans le cadre de la lutte contre la mort subite par arrêt cardiaque, la Ville de Franqueville-Saint-Pierre a installé 16 défibrillateurs répartis sur la Ville.

Qu'est-ce qu'un DAE ?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

La ville a fait le choix d'installer des DAE entièrement automatiques.

L'appareil identifie comme nécessaire ou non le choc et il le délivre directement par l'appareil sans intervention de l'utilisateur.

Grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.

Qui peut l'utiliser ?

Toute personne même non-médecin est habilitée à utiliser un DAE, quelque soit son âge.

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.

